

Questions diverses

- Organisation des vœux de la mairie : le conseil reste en attente de plus de visibilité sur la situation sanitaire
- Projet école : La Maire explique la non-avancée du projet et propose d'adresser un courrier à tous les acteurs pour signaler l'urgence de développer une structure scolaire. La Maire rappelle aussi l'urgence de libérer le foyer communal de la restauration scolaire en vue de la rénovation complète proche.
- Avancement du dossier rénovation du foyer : madame la maire fait part de l'avancement
- Madame la Maire explique le projet de travaux de cuisine dans l'appartement de la mairie, libre depuis le 1^{er} novembre. Le conseil municipal retient le projet du cuisiniste.
- Abonnement citoyens pour les jeunes électeurs au Midi Libre : coût trop élevé pour la commune
- Madame la Maire informe que la nappe phréatique est bien remontée avec les récentes pluies, mais reste à surveiller.
- Lundi 13 décembre, réunion avec le groupe d'étudiants qui présenteront les résultats des consultations (questionnaires et réunion publique) et exposeront perspectives et enjeux.
- Travaux du chemin des Faïsses réalisés par l'entreprise Daudet : ceux-ci ne seront pas facturés
- Annulation du spectacle de Noël prévu le 5 décembre, pour les enfants, suite à un cas d'enfant positif au Covid-19 vendredi 3 décembre : spectacle annulé le 4 décembre, la commune règlera la facture, ce qui fait débat au sein du conseil
- Information donnée du transfert des services de la Trésorerie publique de Saint-Chaptes à Vauvert. Alain Trochard souligne le besoin de limiter les délais de paiement d'une entreprise d'élagage : le conseil se prononce pour donner une avance sur facture (acompte 30 %) afin de soulager l'entreprise en cas de délai plus long de traitement des factures.
- Elections présidentielles et législatives : 10 et 24 avril et 12 et 19 juin 2022.

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 40

La Maire,

Les conseillers municipaux,

